



État de la recherche

Initiatives en matière d'éducation en milieu carcéral

MOTS CLÉS : *Éducation, emploi, récidive, rentabilité*

Ce que cela signifie

L'analyse globale de 58 études distinctes menées aux États-Unis appuie le recours continu à des initiatives d'éducation auprès des délinquants incarcérés (Davis et coll., 2013). Même si une étude unique (Conference Board du Canada, 2009) portant précisément sur le Service correctionnel du Canada (SCC) a obtenu des résultats moins prometteurs – incapacité de cerner les économies de coûts liées à la participation aux initiatives d'éducation – le SCC procède actuellement à une évaluation de l'ensemble des initiatives d'éducation dans le milieu correctionnel, afin de mieux comprendre leur efficacité et leur efficience.

À l'heure actuelle, le SCC offre des cours de rattrapage scolaire à tous les délinquants qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, ou leur équivalent. En règle générale, les résultats figurant ici appuient cette pratique. De nombreux délinquants peuvent profiter de ces possibilités d'apprentissage, puisque quatre délinquants sur cinq sous la responsabilité du SCC ont un niveau de scolarité inférieur à la 10^e année (SCC, 2011).

Ce que nous avons constaté

Dans leur analyse portant sur 58 études distinctes, Davis et ses collègues (2013) ont découvert que les délinquants qui ont participé à des initiatives d'éducation ont de meilleures chances de trouver un emploi après leur mise en liberté que ceux qui ne l'ont pas fait. Parmi ceux qui y ont participé, ceux qui ont pris part à des initiatives de formation professionnelle ont de meilleures chances de trouver un emploi que ceux qui ont pris part à des initiatives de formation scolaire, même si cette différence ne s'appuie pas sur des statistiques fiables.

Sur l'ensemble, les délinquants qui ont décidé de prendre part aux initiatives d'éducation ont présenté des taux de récidive inférieurs à ceux qui ont choisi de ne pas y participer. Ainsi, les initiatives d'éducation ont été jugées rentables. Si l'on tient uniquement compte du coût direct lié à la réincarcération, les économies nettes estimées de la participation s'élevaient, sur trois ans, entre 70 000 \$ US et 83 000 \$ US par délinquant.

À ce jour, seulement une étude a porté sur la rentabilité des initiatives d'éducation destinées aux délinquants qui relèvent de la compétence du SCC (Conference Board

du Canada, 2009). Les auteurs ont conclu que les initiatives d'éducation n'entraînaient pas d'économie de coûts, mais l'examen s'appuyait sur l'extrapolation d'une étude antérieure qui datait d'un certain temps et reflétait seulement deux des programmes d'éducation offerts par le SCC. En outre, les avantages ont été délibérément réduits pour produire un résultat plus prudent. Une évaluation est en cours afin de permettre une meilleure compréhension du rôle actuel de l'éducation au SCC dans la réinsertion sociale des délinquants.

Ce que nous avons examiné

Depuis quelques années, la recherche sur l'éducation dans le milieu correctionnel fait partie des priorités du Bureau of Justice des États-Unis. Davis et coll. (2013) ont mené une méta-analyse de 58 études sur les interventions d'éducation aux États-Unis, où ils ont étudié les résultats connexes en matière d'emploi après la mise en liberté et de récidive, ainsi que les répercussions financières.

Compte tenu de l'importance accordée à cette méta-analyse par les autorités américaines, un examen des avantages fiscaux des programmes correctionnels du SCC, dont ceux en éducation, datant de 2009, a également été passé en revue.

Bibliographie

- Conference Board du Canada (2009). *Les avantages fiscaux nets des programmes du SCC pour le gouvernement fédéral* (Rapport de recherche R-208). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.
- Service correctionnel du Canada (2011). *Programmes correctionnels : Programmes d'éducation et d'emploi*. Ottawa (Ontario) : auteur.
- Davis, L. M. et coll. (2013). *Evaluating the effectiveness of correctional education: A meta-analysis of programs that provide education to incarcerated adults*. Santa Monica (Californie), RAND Corporation.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la Direction de la recherche par [courriel](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter le site Internet pour obtenir la liste complète des publications de recherche.

Préparé par : Mary B. Ritchie

